

Formation

“La bientraitance”

Formation qualifiante



Public :

Auxiliaire de vie en poste.

Prérequis :

Travailler dans le secteur du service à la personne.

Dates de sessions :

72h après la signature du devis et de la convention de formation.

Moyens pédagogiques :

- Plateforme e-learning dédiée : accès à des contenus interactifs et des modules en ligne.
- Découpage pédagogique : utilisation de granules d'apprentissage pour un format micro-learning, favorisant une assimilation progressive et continue des savoirs.
- Formation engageante mettant en avant l'essai/erreur et des modalités pédagogiques variées.
- Approche individualisée : chaque apprenant progresse à son rythme et a un accès flexible à la plateforme.

Durée :

2h00

Tarif :

50.00 € HT

Objectifs pédagogiques :

- Définir la notion de bientraitance et en comprendre les enjeux.
- Mettre en pratique la bientraitance.
- Connaître les obligations légales et professionnelles en lien avec la bientraitance.
- Identifier les formes de maltraitance.
- Savoir réagir de manière professionnelle : alerter, signaler.
- Adopter des pratiques favorisant la bientraitance.

Programme de la formation :

Chapitre 1 : Comprendre la bientraitance

1. Introduction à la notion de bientraitance

- Définition, historique.
- Différence entre bientraitance et bienveillance.
- L'évolution de la bientraitance.

2. Application de la bientraitance

- Une culture commune.
- L'écoute active et la communication bienveillante.
- Respect du rythme de la personne.

3. Le projet personnalisé comme outil de bientraitance

- Définition d'un DIPEC.
- Définir un projet personnalisé.
- Notion de co-construction avec la personne.

4. Les obligations légales

- Les lois sur la bientraitance.
- La loi sur l'obligation de signaler la maltraitance.

Moyens techniques :

Au choix : ordinateur, tablette ou téléphone avec accès internet.

Satisfaction et évaluation :

L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation).

Évaluation de l'action de formation :

- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'avis/témoignages.
- A froid, 180 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail.

Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation.

Assistance technique :

contact@asf-formation.fr

Chapitre 2 : Maltraitance : repérage, prévention et réaction

1. Maltraitance : définition, formes et prévention

- Définir la maltraitance.
- Connaître les différentes formes de maltraitance.
- Différencier maladresse, négligence et maltraitance.

2. Dénoncer et gérer la maltraitance

- Identifier les signaux d'alerte de maltraitance.
- Signaler les actes de maltraitance.
- Soutenir un bénéficiaire victime de maltraitance.

Chapitre 3 : Les incontournables de la bientraitance

1. Les bonnes pratiques à adopter

- Exemples concrets d'actions bientraitantes.
- Mémoriser les 6 réflexes du quotidien.

ACCESSIBILITÉ – HANDICAP

Nos formations sont **accessibles** aux personnes en situation de handicap. Des **aménagements** pédagogiques, techniques ou organisationnels peuvent être étudiés selon les besoins du participant et les modalités de formation. **Nous contacter en amont** afin d'évaluer les conditions d'**accueil** et d'accompagnement.

Notre priorité : vous accueillir dans les meilleures conditions et vous permettre de suivre votre formation en toute sérénité. **N'hésitez pas à nous contacter, nous sommes à votre écoute.**